

CAP REDRESSEMENT

Cellule d'Avocats à la Prévention des difficultés et au Redressement des entreprises

DES DIFFICULTES ECONOMIQUES

- *une trésorerie qui s'amenuise
- ** des difficultés à payer les charges courantes
- ***des difficultés juridiques ou judiciaires en vue
- **** la perte d'un partenaire économique ou financier

**vous êtes peut être en état
cessation des paiements
ou dans une situation risquant d'y
conduire**



UNE ORIENTATION JURIDIQUE



l'entrepreneur ne porte pas systématiquement attention aux conséquences juridiques et judiciaires de sa situation
une visibilité et une coordination de ces aspects sont pourtant primordiales pour l'évitement ou le succès d'une éventuelle procédure collective

Ayez le "réflexe avocat"

GRATUITE

****La cellule propose une première orientation gratuite aux entrepreneurs dans le cadre d'une permanence organisée par les avocats du Barreau de Bayonne**

****Le point fait sur la situation et les différentes voies envisageables proposées, l'entrepreneur est libre de poursuivre avec l'avocat**



SECURITE ET SUCCES



l'échec des mécanismes de prévention et de traitement des difficultés des entreprises est très souvent lié à la **Crainte** que le judiciaire produit chez les dirigeants

Avoir recours à CAP Redressement, c'est s'assurer du soutien d'un allié de confiance et de compétence

*« Dans la vie, il n'y a pas de solutions.
Il y a des forces en marche :
il faut les créer et les solutions suivent. »*
Antoine de St Exupéry



contactez-nous :

07.68.81.13.65

contact@capredressement.fr

retrouvez-nous sur :



CAP REDRESSEMENT

Cellule d'Avocats à la Prévention
des difficultés et au
Redressement des entreprises

DES DIFFICULTES ECONOMIQUES

- *une trésorerie qui s'amenuise
- ** des difficultés à payer les charges courantes
- ***des difficultés juridiques ou judiciaires en vue
- **** la perte de partenaires économiques ou financiers



**vous êtes peut être en état
cessation des paiements
ou dans une situation risquant d'y conduire**

UNE ORIENTATION JURIDIQUE



l'entrepreneur ne porte pas systématiquement attention aux conséquences juridiques et judiciaires de sa situation
une visibilité et une coordination de ces aspects sont pourtant primordiales pour l'évitement ou le succès d'une éventuelle procédure collective

Ayez le "réflexe avocat"

GRATUITE

****La cellule propose une première orientation gratuite aux entrepreneurs dans le cadre d'une permanence organisée par les avocats du Barreau de Bayonne**



****Le point fait sur la situation et les différentes voies envisageables proposées, l'entrepreneur est libre de poursuivre avec l'avocat**

DES PARTENARIATS A CONSTRUIRE



l'échec des mécanismes de prévention et de traitement des difficultés des entreprises est très souvent lié à la **Crainte** que le judiciaire produit chez les dirigeants
Le fer de lance de la Cellule consiste en un partenariat, par l'information et la formation, avec l'ensemble des institutions et des professionnels localement intéressés au soutien des entreprises

Des réunions d'information auprès des collectivités et de leurs administrés pour une gestion de proximité

*« Dans la vie, il n'y a pas de solutions.
Il y a des forces en marche :
il faut les créer et les solutions suivent. »
Antoine de St Exupéry*



contactez-nous :

07.68.81.13.65

contact@capredressement.fr

retrouvez-nous sur :

